

Le 29 juin 2026

DESTINAIRES : Titulaires d'un permis d'exploitation d'une maison de retraite

EXPÉDITRICE : Michèle Sanborn, sous-ministre adjointe
Division des politiques, des programmes et des partenariats
stratégiques
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

OBJET : Renseignements sur la legionella, le hantavirus et l'Ebola

Par la présente, je vous transmets proactivement des renseignements sur la legionella, le hantavirus et l'Ebola, et je souligne les principales mesures préventives visant à épauler les maisons de retraite (MR) agréées. Pour l'instant, on évalue à « faible » le risque de trouver l'Ebola et le hantavirus dans les MR de l'Ontario. En revanche, la legionella est courante dans l'environnement ontarien, et le nombre de cas augmente en général durant la période estivale.

Les exploitants de MR agréées sont encouragés à appliquer des pratiques rigoureuses de prévention et de contrôle des infections (PCI) et à entretenir régulièrement les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, afin de protéger les résidents, le personnel et la communauté entourant les MR contre les risques actuels et émergents en matière de santé publique. Les carrefours de PCI demeurent disponibles pour aider les MR à acquérir des compétences en prévention et contrôle des infections, et à adapter leurs meilleures pratiques. Pour obtenir les coordonnées des carrefours, veuillez écrire à IPACHubs@ontario.ca.

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité continue de travailler étroitement avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef (BMHC), qui surveille activement la legionella, le hantavirus et l'Ebola en collaboration avec des partenaires locaux, provinciaux et fédéraux. Des mises à jour seront fournies dès que nous recevrons de nouveaux renseignements.

1. Legionella

La legionella peut se multiplier dans des systèmes de circulation d'eau fabriqués par l'homme, comme des tours de refroidissement, des spas, des systèmes de gicleurs, des humidificateurs et des fontaines décoratives, qui sont mal entretenus. Les personnes de plus de 60 ans sont les plus à risque de contracter la bactérie. L'infection se produit quand

des gouttelettes pulvérisées contenant la bactérie sont inhalées. Un entretien adéquat des systèmes en question et une planification efficace de la gestion de l'eau sont essentiels pour réduire le risque de transmission et éviter les éclosions.

Les grappes récentes de *legionella* à Hamilton et à Toronto indiquent que la saison, qui atteint habituellement son point culminant en juillet, a débuté plus tôt que prévu cette année. On demande aux maisons de retraite d'accroître leur surveillance, de se préparer à réagir rapidement en cas d'éclosion et de communiquer proactivement les risques au sein des établissements, en raison du nombre de cas plus élevé que d'habitude. On encourage le personnel à rester vigilant, en particulier lorsque les résidents souffrent de pneumonie. Santé publique Ontario met à votre disposition des [ressources](#) où vous trouverez d'autres conseils.

2. Hantavirus

Le signalement récent d'une éclosion de hantavirus à bord du bateau de croisière *MV Hondius* a été associé au virus des Andes, une souche présente en Amérique du Sud. Ce virus est le seul type de hantavirus qui, à notre connaissance, se transmet d'une personne à une autre, mais la transmission se limite généralement aux individus ayant eu des contacts étroits avec une personne infectée. Toutes les personnes liées à cette éclosion ont fait l'objet d'une surveillance étroite par des responsables de la santé publique de partout dans le monde, dont ici au Canada, et on ne prévoit pas que la transmission se poursuive. Santé publique Ontario met à votre disposition des [ressources](#) où vous trouverez d'autres conseils.

3. Maladie à virus Ebola

Le 15 mai 2026, une éclosion d'Ebola a été déclarée en République démocratique du Congo et en Ouganda. Même si le risque demeure faible, des pratiques de PCI de routine permettent de bien se préparer à une telle situation et de prévenir la transmission. Le virus Ebola n'est pas présent naturellement au Canada, et la transmission n'a lieu que par contact direct avec le sang ou les autres liquides biologiques d'une personne infectée. Le personnel, les bénévoles, les aidants et les visiteurs peuvent réduire les risques en suivant les consignes relatives aux voyages, en faisant preuve de prudence à l'étranger, en respectant les directives de la santé publique à leur retour, en restant chez eux s'ils sont malades et en obtenant des conseils médicaux rapidement, le cas échéant. Santé publique Ontario met à votre disposition des [ressources](#) où vous trouverez d'autres conseils.

Comme toujours, je vous remercie de vos efforts visant à assurer une exploitation sûre et efficace des MR, tout en protégeant la sécurité et le bien-être des résidents et du personnel. Le Ministère continuera de travailler étroitement avec le BMHC et de garder le secteur informé de tout fait nouveau pertinent.

Cordialement,

Original signé par

Michèle Sanborn

- c. c. Peter Kaftarian, sous-ministre, Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité
- Marsha Pinto, directrice, Division des maisons de retraite, Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité
- D^r Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef, Bureau du médecin hygiéniste en chef
- Lucy Becker, directrice générale et registrateur par intérim, Office de réglementation des maisons de retraite
- Cathy Hecimovich, directrice générale, Ontario Retirement Communities Association
- Lisa Levin, directrice générale, AdvantAge Ontario